L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI 12 AVRIL 1878.

SPECTACLES BALS &c.

THEATRE DES VARIÉTÉS.

CONCERTS D'ADIEUX DE MURSKA

Un grand programme lyrique.

Vendredi soir, 12 avril,

Mlle ILMA DE MURSKA,

Brignoli, Susini, Makin et Hill.

[illegible]

Samedi, matinée d'adieu.

[illegible] LO! HERE THE GENTLE LARK. [illegible] 10 avril—

[illegible] Entrée 50 cts, Sièges [illegible] aujourd'hui au bu[reau] [illegible]

Théâtre des Variétés.

Mr Hall a le plaisir d'annoncer au public que [illegible]

AIMÉE

Et sa grande troupe de 36 artistes reviennent à la Nlle Orléans et donneront TROIS REPRÉSENTATIONS.

Une matinée mercredi et une jeudi. LUNDI soir [illegible] AIMÉE dans

La Marjolaine.

MARDI soir [illegible] AIMÉE, pour la première fois dans

Les Cloches de Corneville,

[illegible] grand à Paris. MERCREDI, à la matinée [illegible] AIMÉE dans le rôle de Fantasca, de

La Reine Indigo.

MERCREDI soir : Bénéfice d'AIMÉE

La Vie Parisienne,

Et le 2me acte de

La fille de Mme Angot,

[illegible]

Le Petit Faust.

[illegible]

Prix pour les matinées.

[illegible]

SECOND GRAND FESTIVAL.

Exhibition Pyrotechnique et Bal

DONNÉS PAR

l'Association de Bienfaisance des Fils de la Louisiane

—AUX—

FAIR GROUNDS,

Le DIMANCHE de Pâques, 21 Avril.

GRAND FEU D'ARTIFICE.

Feux d'artifice variés pendant l'exhibition.

[illegible]

Entrée .... 50 cents

[illegible]

JARDIN WENGER,

Aux Nos 11 et 13 de la rue Bourbon.

H. WENGER, Propriétaire.

[illegible]

Cours d'Anglais

[illegible]

A VENDRE

A LA BAIE ST. LOUIS.

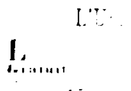

[illegible]

Excellente occasion.

Beau piano Pleyel.

[illegible] 24mars 1m

Jenkin's ANNIHILATOR

The Great Southern Remedy for

RHEUMATISM

GOUT & NEURALGIA

[illegible]

GALERIE DES ARTS DE

LILIENTHAL,

[1]31 RUE DU CANAL 131

[illegible]

Vidanges, Vidanges.

[illegible]

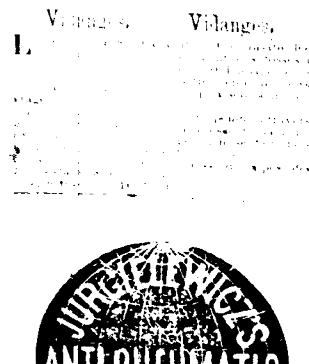

[illegible] pureté du sang.

[illegible]

Le prix de la bouteille est de $1.50.

FERSLEW & CO. propriétaires

P. O. Box 1406. [illegible]

J. L. LYONS

17 nov—1an Marchand en Gros.

SPECTACLES, BALS, &c.

ACADÉMIE DE MUSIQUE DE BIDWELL.

Annonce spéciale pour ce soir, Vendredi. Bénéfice de Mlle ROSEAU qui chantera le grand air du Barbier, la romance de l'écho, de Sir Henry Bishop (Avec accompagnement de flûte)—Baby Mine d'Archibald Johnson (dédiée à Mlle Roseau).

L'Orchestre [illegible] CHŒUR DES CHASSEURS de Der Freischutz.

Programme:

PIFF PAFF, nouvelle pièce comique en 2 actes, et L'ÉPISODE ORNITHOLOGIQUE intitulée WHO KILLED COCK ROBIN. [illegible] COLVILLE FOLLY COMPANY.

12 avril—1t

Académie de Musique.

Positivement la dernière semaine de

COLVILLE FOLLY COMPANY.

Lundi et mardi soir, mercredi à la matinée—BABES IN THE WOOD et une pantomime comique. Mercredi soir: Oxygen et "Who killed Cock Robin." Jeudi soir: PIFF PAFF, nouvelle pièce comique de Lenoires. Vendredi soir, bénéfice de Mlle Roseau et de Willie Edouin. Samedi à la matinée et le soir dimanche soir—Adieux à la troupe. CE SOIR dimanche 7 avril, ROBINSON CRUSOE et HEATHEN CHINEE, de "Blue Beard."

GRANDE FÊTE

DONNÉE AU

Palais de la Reine des Fleurs

(THÉATRE DE L'OPÉRA)

PAR LE

Club du Bouquet Musical,

SOUS LA DIRECTION DE

Mlle OCTAVIE ROMEY,

AU PROFIT DE LA SOCIÉTÉ

Des Servantes des Pauvres,

Mardi, 23 Avril 1878, à 7 1/2 heures P. M.

Prix d'entrée $1.00

DAMES PATRONESSES.

Mesdames

C. Blancq,	J. B. Lafitte,
B. F. Simms	Ve A. Ducatel,
A. Isaacson,	A. Thibaut
A. Gordon,	Ve Chas Dannoy,
Ve Longé,	C. Culbertson,
H. D. Ogden	Ve E. Pollock,
Ve Bohn	Ve Danegre,
J. J. Sennes	A. C. Tremoulet,
A. Pitot	Geo. Binder
J. G. Gaines	A. Lesseps
Ve O'Brien	P. Bragg
Ve Lemercier	L. F. Généres
Ve Langham	Phi. Duquesnay
Lallon De Ladebat	Windall
M. Favre	A. Bohn
Delay	N. Bienvenu,
O. Valeton	Ed. Forstall
A. Landry	O. D. Greene,
A. Bonneval	J. Rosse
Ve J. Lamont	Nelvil Soulé
E. Pilsbury	A. Broussard
P. Carriere	E. Lapeyre
L. Nicaud,	Ed. Dubois
L. Maponi	Devenoolt
Ve Gerard	L. Ducatel
Chs Schmidt	H. Latasse
N. Burke,	J. Miltenberger
Garcia,	H. Renshaw
L. Bouny,	A. Delvaille
Ed. Bermudez,	H. Bayon
C. Kohn	G. H. Braughn
Em Puech	L. Gagnet
A. Chiapella,	E. Bienvenu
A. Pitre	E. F. Garcia
J. Gallier,	G. Muir
J. Hero	Hugé
H. D'Aquin	Winthrop
McLean	Mattre
Delobelle,	Kernion
Ve Lange	G. Vincent
H. Hall	Ve Buchanan
Num Bienvenu	Ve de Férot
C. B. Cotton	W. A. Gordon
J. Dolhonde	N. D. [illegible]
W. S. Chandler	Spencer
E. Adams,	Ve Baque
L. Wiltz,	Ve Viguerie
P. G. Gibert	Bonald
A. de Blanc	[illegible]
Fortier	S. N. Moody
[illegible]	Ve Aspervelle.

[illegible] Nos 20, 18 et 20.

Avis aux restaurateurs, pâtissiers et confiseurs.

A vendre pour cause de cessation d'affaires le contenu de la confiserie et restaurant Richelieu.

174 RUE DU CAMP. 174

[illegible]

C. E. KELLS & M. VIET,

CHIRURGIENS-DENTISTES

No 14 [illegible] Canal.

Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.

Pose de palais artificiels.

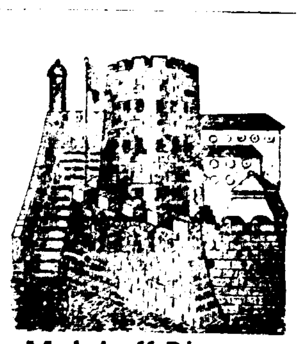

Malakoff Bitters,

PATENTÉ EN 1866.

Premières Primes remportées aux Expositions de la Louisiane, en 1868, 1870 et 1871.

ALPH. WALZ,

Seul Propriétaire et Fabricant,

26 RUE CONTI 26

[illegible]

N. B. Se défier des contrefaçons. Les véritables BITTERS MALAKOFF sont renfermés dans [illegible]

CONSULAT DE FRANCE

A

LA NOUVELLE-ORLÉANS.

BUREAUX, 11 RUE ST-LOUIS

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

AVIS MENSUEL. MARS 1878.

Les personnes dont les noms suivent sont invitées à se présenter aux bureaux du consulat. [illegible] sont priés [illegible]

[illegible]	Gover (Louis)
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible] Alexandre
[illegible]	Gourdon & Gouilla
[illegible]	Duval (Anatole)
[illegible]	Laguens (Bernard)
[illegible] (Dominique)	Lannesde (les époux)
[illegible] (M. Frances)	Jetten (Rosalie)
[illegible]	Jacques (Prosper)
[illegible]	Lestrade (Louis)
[illegible]	Loison (Léon)
[illegible]	Lagner (Charles)
[illegible]	Mage (M)
[illegible]	Maraud (Jean Pierre)
[illegible]	Mathieu (Bonni)
[illegible]	Montblanc (Henri)
[illegible]	Nogues (Jean)
[illegible]	Nopopoman (Charles)
[illegible]	Navarre (Martial)
[illegible]	Peyronne (Guillaume)
[illegible]	Perrenne (Joseph)
[illegible]	Pessen (Charles)
[illegible]	Paris (Dominique)
[illegible]	Picard (Pierre)
[illegible]	Quesnel (Victor Henri)
[illegible]	Rochand (Paul)
[illegible]	Rousseleau (Louis)
[illegible]	Romondo (Étienne)
[illegible]	Raval (du Baptiste)
[illegible]	Roque (M)
[illegible]	Roux (Frédéric)
Duffau (M)	Salenave Ferrabut (Jean)
Ebd (Jacques)	Sigur (Louis)
Ebonin (née Augustine Decarpentier)	Sergent (Victor)
Fritz (Allemand Vve Fleury)	Schneider (Charles)
Fiquet (Jean Jules)	Serpentini (Pompée)
Fouque (Maurice)	Suberville (Louis)
	Viguès (Jean)
	Veaux (Pierre dit Hot)

Le nommé Sembrés (Marie Louis) soldat de la classe de 1876, est invité à venir retirer sa feuille de route au Consulat.

Des registres sont tenus en Chancellerie pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès et pour la réception des actes notariés de toute nature aux prix fixés par le tarif.

Le Consul,

21 mars ACHILLE DU COURTHIAL.

ASSURANCE CONTRE LE FEU.

ÉTAT DE SITUATION

—DU—

NORTHWESTERN

NATIONAL INSURANCE CO.

DE MILWAUKEE.

1er Janvier 1878.

CAPITAL EN CAISSE,

$600,000.

PLACEMENTS.

	Valeur au pair.	Valeur sur place.
U. S. Registered 5's de 1881	$110,000 00	$115,775 00
U. S. Registered 6's de 1881	70,000 00	74,550 00
U. S. Registered 5.20's de 1867	17,000 00	17,913 00
U. S. Registered 5.20's de 1865	25,000 00	25,687 00
U. S. Registered Currency 6's	100,000 00	120,000 00
Bons 1re hypothèque du Mil. and St. P. R'y P. du C div. 8's	15,000 00	17,700 00
Bons 1re hypothèque du Chi. M. et St. P. R'y, Chi. div. 7's	40,000 00	40,000 00
Bons hypothécaires du Mil. Iron Co. 8's	20,000 00	10,000 00
Milwaukee water bonds, 7's	150,000 00	165,000 00
Prêts sur bons et hypothèques, premières hypothèques sur des propriétés foncières libres d'hypothèques, situées dans la ville de Milwaukee et valant plus du double de la somme prêtée, 8 pour cent		151,000 00
(Aucun prêt à des directeurs ou à des actionnaires)		
Primes en voie de recouvrement		23,618 01
Intérêt non encore dû		2,453 33
Effets à recevoir		631 50
Toutes les autres garanties et sauvetages		2,884 11
En caisse et en banques		86,183 40
		$853,395 35

PASSIF.

Capital en caisse	$600,000 00
Pertes non payées, réglées et non réglées	17,045 25
Toutes les autres réclamations contre la Compagnie	4,720 85
Réserve pour re-assurance ainsi que l'exige la loi de New York	150,317 59
Surplus net	81,311 66
	$853,395 35

ALEXANDER MITCHELL, Président.

ALFRED JAMES, Vice-Président.

JOHN P. McGREGOR, Secrétaire.

Ayant été nommés agents de cette Compagnie, nous sommes prêts à assurer à des conditions avantageuses contre les risques du feu.

JOHN B. LAFITTE & CO.,

Au No. 184 de la rue Gravier.

Ouverture de la Pharmacie

HOMŒOPATHIQUE

DE

BŒRICKE & TAFEL.

Cette pharmacie vient d'être ouverte au No 130 de la rue du Canal,

NOUVELLE-ORLÉANS.

[illegible] des pharmacies établies depuis 1835 à New York et à Philadelphie. [illegible] familles, ainsi que les ouvrages en français, en anglais et en allemand.

PRIX DE NEW-YORK.

[illegible]

H. CASSIDY & Co.

Maison établie en 1836.

Au No 95 de la rue du Camp.

[illegible]

Fabricants de

[illegible]

J[illegible] MARQUES DE COMMERCE [illegible] BREVETS D'AUTEUR [illegible]

P. O. Box 683, Washington, D. C.

E. H. GILMORE, attorney et statisticien, 1210 F street

30 mars—1an Washington, D. C.

BUREAU DE PRETS.

OTTO

SCHWANER,

17 RUE BARONNE 17

ENTRE CANAL ET COMMUNE.

Près de la SALLE GRUNEWALD

20 jan—1an

PEOPLE'S LOAN OFFICE,

(Bureau de prêts sur gages)

Coin des rues Royale et Conti,

ARGENT A PRÊTER

SUR LES ARTICLES DE TOUTES DESCRIPTIONS.

Aux taux les plus réduits en ville.

Aussi: toutes sortes d'objets non rachetés à vendre

A TRÈS BAS PRIX.

17 jan—6m

LAURENT LACASSAGNE,

Marchand-Commissionnaire et Importateur de Vins et Liqueurs,

9 RUE DECATUR 9

AGENT pour la vente des Vins d'une des premières maisons de Bordeaux et de la célèbre marque de Cognac P. Denis Gabriel Gadrad & Cie, de Cognac, et de l'incomparable Balsamique des Pyrénées. 14 jul77—1an

Argent à prêter

SUR diamants, bijoux, montres, argenterie, pianos, glaces et toute espèce de meubles en grandes et en petites sommes à un intérêt aussi modique que celui d'aucune institution de cette ville.

Bureau de prêts de HART,

Au No 13 de la rue Baronne,

MAURICE J. HART,

13 jan—1an Directeur.

Changement de domicile.

C. ROUYER,

Galvaniseur, Bijoutier, Horloger, Opticien,

Encoignure Chartres et Conti No. 85.

A L'HONNEUR d'annoncer au public qu'il fera l'ouverture de son nouveau magasin LUNDI PROCHAIN, et qu'il est prêt à satisfaire sa clientèle sous le rapport du choix des articles et des prix qui sont excessivement réduits. Ses marchandises, qui viennent d'être reçues par les derniers arrivages d'Europe et du Nord, ne peuvent être surpassées par la fraîcheur et le bon goût, tels que: Bijoux de tous genres, Montres, Chaînes, Pendules, Lunettes, Pince Nez, etc.

M. C. Rouyer se charge comme par le passé de toute espèce de réparations de montres, bijoux, pendules, lunettes, orfèvrerie, etc. Réargenture de couverts et d'orfèvrerie.

SPÉCIALITÉ pour la vente de services de table en ARGENT FRANÇAIS et en ALFÉNIDE, ditto pour les lunettes, pince-nez, en or, argent, acier, écaille, etc., etc.

Pose et change de verres de lunettes et pince-nez. 26 jan—D M J—3m

A. BONNET. WM FRANTZ. H. OPITZ.

A. BONNET & CIE.,

65 RUE ROYALE 65

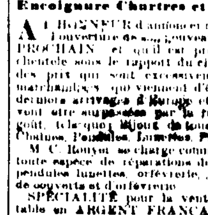

PRÉVIENNENT les dames et le public qu'ils ont en [illegible] leurs fabrique du mode. Nous sommes certains d'avoir un grand succès avec nos prix réduits.—[illegible]

MM. Frantz, Opitz et Kreith—sont les chefs d'ateliers et sont des ouvriers de premier ordre, bien connus de notre population louisianaise.

Ces messieurs profitent de cette occasion pour remercier leurs clients de leur bienveillant patronage.

1er sept—1 an—DMJ.

L.S.L.

UNE AUTRE GRANDE OCCASION!

PAS D'ESCOMPTE!

Pas d'ajournement!

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE LA

LOTERIE

DE L'ÉTAT

DE LA LOUISIANE

—FERA—

A la Nouvelle-Orléans, Lne.,

LE MARDI, 14 MAI 1878,

LE GRAND TIRAGE

MENSUEL

De la Loterie à $2,

CLASSE E.

GROS LOT:

$30,000,

1857 LOTS!

—LE TOUT S'ÉLEVANT A—

$110,400!

Le tirage commencera [illegible] du matin

AU BUREAU DE LA COMPAGNIE,

DANS LA MATINÉE DU

MARDI, 14 MAI 1878.

A LA

NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Voyez la Distribution!

Distribution Extraordinaire!

100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$30,000, soit	$30,000
1 Lot de	10,000,	10,000
1 Lot de	5,000,	5,000
2 Lots de	2,500,	5,000
5 Lots de	1,000,	5,000
20 Lots de	500,	10,000
100 Lots de	100,	10,000
200 Lots de	50,	10,000
500 Lots de	20,	10,000
1,000 Lots de	10,	10,000

PRIX D'APPROXIMATION:

9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $30,000, soit	2,700
9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	1,800
9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $5,000, soit	900
1,857 Lots se montant à	$110,400

Billet entier, $2 ; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

S'adresser au Lock Box 692

New Orleans Post Office.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

Souvenez-vous qu'au Grand Tirage du

14 MAI 1878

TOUS LES LOTS

—SONT—

PAYÉS SUR PRÉSENTATION.

On demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.

D'excellentes garanties sont exigées et doivent, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à

M. A. DAUPHIN,

Président,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Toute lettre sans réponse signifie un refus.

E. A. PEYROUX

NOTAIRE PUBLIC.

82........ Passage de la Bourse........ 82

Les plus grands soins apportés aux examens de titres et aux procurations françaises. Je me charge également de procurer des passe-ports avec promptitude. 27 oct—1an

LIQUIDATION

POUR CAUSE DE DÉPART.

M. RIVERA,

BIJOUTIER,

ENCOIGNURE ST-PIERRE ET ROYALE,

OFFRE à vendre un bel assortiment de BIJOUTERIE, tels que:

MONTRES en or et en argent.

BAGUES et BOUCLES D'OREILLES en diamant.

OPERA CHAINES.

CHAINES DE MONTRES pour hommes.

CHAINES DE COU avec croix et médaillons.

Un lot de BAGUES unies et avec pierres.

BROCHES à verres pour portrait.

BROCHES EN OR, différents modèles.

Un lot PARURES en or.

Un lot de BRACELETS assortis.

Un grand assortiment de BOUCLES D'OREILLES pour dames et enfants.

Un lot de BOUCLES D'OREILLES POUR DEUIL.

BOUTONS DE DEVANT de chemises.

BOUTONS DE MANCHES.

DÉS en or et en argent.

Un lot d'ARGENTERIE.

Un grand assortiment de CORAIL.

Un lot de PENDULES en tout genre.

Le tout sera vendu à 25 pour cent au-dessous du prix coûtant.

Celui qui voudra continuer le même genre d'affaires obtiendra des conditions libérales en s'adressant au magasin.

Grand assortiment de CORAIL ELECTRIQUE pour les migraines, reçu nouvellement.

27déc—6mDMarJ

Chemises Françaises

—CHEZ—

B. SEMBRE,

Coin St.-Louis et Royale.

Reçu par les derniers steamers:

Un assortiment complet de

CHEMISES DE PARIS.

Chemises toile devant toile, percale couleur. Toutes les genres, toutes les grandeurs, AVEC OU SANS COLS.

Linge de dessous. Caleçons toile et coton croisé. Chaussettes, Mouchoirs, Foulards, Cravattes, Faux cols.

Parapluies soie et gingham. Ombrelles, Parasols, Bains de mer. Brosserie, Ganterie, Parfumerie.

Grandes spécialité de Jouets. Voitures pour enfants. Stock complet de Mercerie. Éventails ordinaires. Éventails de soirée.

ENFIN

Une grande quantité d'articles trop longs à énumérer ici et que l'on peut lire sur des tableaux affichés aux portes du magasin.

Magnifique occasion.

Il me reste quelques douzaines de GANTS VRAI JOUVIN, MÉDAILLE D'OR pour dames et messieurs, 2 boutons $1 50 la paire.

NOTA.—Achetant directement en fabrique et au comptant, je suis à même de soutenir toute concurrence pour la modicité des prix.

17mars—2m—DMaPP

AVIS

AUX

Marchands de Vins, Liqueurs, Bières, en gros,

ET

Aux Propriétaires de Restaurants.

F. Hollander, Prést.

G. Santini, Secrétaire.

[illegible]

PREMIER COMITÉ FORMÉ.

George Nungesser, 143 rue Gravier

[illegible]

NOUVEAUX MEMBRES DU COMITÉ.

Premier District.

[illegible]

Deuxième District.

Pat Egan, coin Douane et Villeré

Fritz Eberhart, Marché Tremé

John Perregne, 125 Remparts

J. Jaramelli, 175 rue d'Orléans

Ed. Ewert, 221 rue Decatur

Troisième District.

Chris Melcher, Cotton Press Exchange

Christ. Meitler, coin Louisa et Grande Hommes

Frank Delany, coin Moraless et Enghein

Lorentz Zoller, coin Dauphine et Ave. Gordon

Wm. Wittlemann, 74 rue North Peters

Quatrième District.

Jack Schwenck, 562 Magazine

Frank Gerstner, 560 Magazine

Joe Miller, coin Jackson et Levée

Gus Reiser, Marché de la rue Deuxième

Frank Schaip, coin Quatrième et Carondelet

Cinquième District.

Emile Diedrich, rue Paterson, près du Marché Algiers

Sixième District.

George Weiss, Magazine, coin Austerlitz

Peter Stoulig, coin Broadway et Levée

C. S. Fox, coin Berlin et St. Charles

James Calliot, coin Magazine et Toledano

Septième District.

John Heuchert, grocerie et café, au Dépôt de Carrollton

Henry Tebbe, Chemin Coquillé, de Carrollton, près de la maison de cour

Philip Bucher, grocerie et café, résidence rue Dublin, entre Thompson et Seconde

Chas. Geler, Upperline, coin Cooper et Nouveau Carrollton. 24 mars—1f

ASSURANCES,

Rapport sur la situation

—DE LA—

Banque Nationale d'Etat

A LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Etat de la Louisiane à la clôture des affaires, vendredi, 15 mars 1878.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$1,050,420 20
Bons des E. U. pour garantir la circulation		50,000 00
Autres actions, bons et hypothèques		97,682 00
Dû par agents (réserve approuvée)		174,126 17
Dû par d'autres Banques nationales		8,945 65
Dû par les Banques d'Etat et Banquiers		125,582 34
Propriété foncière, meubles et accessoires		141,788 30
Dépenses courantes et taxes payées		23,611 07
Echanges pour le Clearing house	274,739 25	
Billets des autres Banques	11,055 00	
Monnaie fractionnaire (y compris les nickels)	91 28	
Espèces (y compris certificats d'or du Trésor)	41,830 40	
Billets Legal Tender	310,000 00	
		637,715 93
Fonds de rachat entre les mains du Trésorier des E. U. 5 pour et. de la circulation		2,250 00
Total		$2,851,080 66

PASSIF.

Capital versé		$850,000 00
Excédant de fonds		25,000 00
Profits non divisés		40,643 70
Billets de Banques nationales en circulation		45,000 00
Dividendes non payés		9,637 97
Dépôts individuels payables contre chèques	1,601,988 79	
Certificats de dépôts sur demande	3,165 00	
Chèques certifiés	141,357 80	
		1,746,511 59
Dû à d'autres Banques nationales		46,306 33
Dû à Banques d'Etat et Banquiers		87,981 07
Total		$2,851,080 66

Etat de la Louisiane, paroisse d'Orléans, ss: Moi, CHAS. L. C. DUPUY, caissier de la Banque ci-dessus mentionnée, déclare solennellement, sous serment, que l'exposé ci-dessus est, au mieux de ma connaissance, correct et exact.

CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.

Fait et assermenté devant moi, ce 23e jour de Mars 1878.

THEO. GUYOL, Notaire.

Pour copie conforme:

ALF. MOULTON,
JNO. B. LAFITTE, } Directeurs.
THOS. A. ADAMS,

24 mars—1f

CHAMBRE SYNDICALE CONSULTATIVE DU COMMERCE FRANÇAIS A LA NOUVELLE-ORLÉANS.

CONSTITUTION.

Les soussignés, commerçants français à la Nouvelle-Orléans, considérant que les Chambres de Commerce d'exportation de France ont émis à diverses reprises, le vœu de voir créer des Chambres de Commerce française à l'étranger, et qu'à défaut d'une Chambre de Commerce française officielle à la Nouvelle-Orléans, il est important qu'il y ait au moins une Chambre Consultative qui puisse fournir au Gouvernement ou aux Chambres de Commerce de France des informations ou leur présenter des suggestions tendant à favoriser le développement des relations commerciales entre ce port et la France.

Déclarent se constituer en CHAMBRE SYNDICALE CONSULTATIVE DU COMMERCE FRANÇAIS A LA NOUVELLE-ORLÉANS, sur les bases suivantes:

ARTICLE PREMIER.

La CHAMBRE SYNDICALE CONSULTATIVE DU COMMERCE FRANÇAIS A LA NOUVELLE-ORLÉANS aura pour objets: d'étudier toutes les questions se rattachant aux intérêts du commerce français de la Nouvelle-Orléans et au développement des relations de ce port avec la France; d'appuyer, par des pétitions ou des mémoires, tous les projets tendant au même but, tels que: traités de commerce, établissement de lignes de steamers, etc.; de fournir au gouvernement français, aux Chambres de Commerce ou aux négociants de France, toutes les informations qui lui seront demandées et de se mettre en rapport avec les Chambres de Commerce de France afin d'en obtenir les renseignements qui pourront être utiles aux négociants français de cette place.

ARTICLE II.

Les membres de la Chambre devront être Français ou fils de Français.

La Chambre se composera des personnes qui auront signé la présente Constitution d'ici au 1er Avril prochain, et de celles qui auront été admises ensuite, comme il est dit ci-dessous.

ARTICLE III.

Il y aura un Bureau de la CHAMBRE SYNDICALE CONSULTATIVE qui se composera d'un Président, de quatre Vice-Présidents, et de dix Commissaires, dont un sera choisi pour remplir les fonctions de Secrétaire-Trésorier.

ARTICLE IV.

Le Président du Bureau, qui sera en même temps Président de la Chambre, recevra toutes les communications adressées à la Chambre et en fera les réponses. Il remplira les vacances qui se produiraient dans le Bureau dans le cours de l'année. En cas d'absence ou d'empêchement, le Président sera remplacé par l'un des Vice-Présidents, suivant leur rang.

ARTICLE V.

Le Bureau sera composé comme suit, pour la présente année 1878, et il restera en fonctions jusqu'à l'élection pour le renouvellement:

Président:	M. Victor Malgnan.
1er Vice-Président:	M. A. Carrière.
2e	M. C. T. Dugazon.
3e	M. Félix Limet.
4e	M. Pierre Ponts.
Secrétaire Trésorier:	Mr P. Laborde.

Membres:

Messieurs, E. Allgeyer,	E. de Gas,
Jos. Bayle,	F. Laborde,
P. E. Brulatour,	E. Merilh,
A. Coutin,	F. Tujague,
L. Grand,	L. Vallon.

ARTICLE VI.

Le second mercredi de janvier de chaque année à partir de 1879, la CHAMBRE SYNDICALE CONSULTATIVE DU COMMERCE FRANÇAIS se réunira en assemblée générale, au local qui sera désigné par l'avis ou la lettre de convocation du Président, pour procéder au renouvellement du Bureau par voie d'élection. Le vote aura lieu au scrutin et à la majorité des membres présents.

Un rapport sera présenté par le Bureau ou son délégué sur les travaux de l'année précédente.

L'assemblée votera sur l'admission des nouveaux membres au scrutin secret et à la majorité des trois quarts des votants.

Elle pourra adopter les motions et propositions qui seront suggérées dans l'intérêt de l'objet pour lequel la Chambre a été créée, mais toute motion devra être préalablement spécifiée par écrit au Président.

A sa première séance, le Bureau procédera à l'élection du Président, des Vice-Présidents et du Secrétaire.

ARTICLE VII.

Le Bureau se réunira tous les premiers vendredis de chaque mois au lieu et à l'heure qui seront fixés ultérieurement.

Il prendra connaissance des communications reçues et réglera l'ordre de ses travaux ou de ceux des Comités.

Le Bureau est chargé de tous les pouvoirs de la Chambre et il est autorisé à présenter en son nom tous mémoires, pétitions à faire toutes réponses ou suggestions qu'il jugera utiles pendant la durée de son exercice.

Il autorisera le Président à faire réponse dans l'intervalle entre les séances aux demandes urgentes ou soumettra au Comité auxquels le Président renverra les demandes d'informations qui lui seront adressées.

Le Bureau pourra être convoqué en séance spéciale par le Président, quand celui-ci le jugera nécessaire.

Le Président pourra également, avec l'autorisation ou sur la requête du Bureau, convoquer la Chambre en assemblée générale extraordinaire.

ARTICLE VIII.

Les travaux de la Chambre auront un caractère absolument gratuit. Les frais de bureau d'impressions et de correspondance devront être couverts par des cotisations purement volontaires.

ARTICLE IX.

Le Bureau adoptera des règlements pour la tenue de ses séances et celle des séances de la Chambre, et il pourra proposer, en assemblée générale, des amendements à la présente Constitution.

Fait à la Nouvelle-Orléans, le 6 Janvier 1878.

Ont Signé:

Allgeyer, E., Négociant Commissionnaire.
Albert, K., [illegible] en Chapellerie.
Aldige, P., Manufacturier.
Aldige, J.,
Bayle, Jos., Importateur.
Bercier, O., Négociant.
Berthia, J., Boucher.
Billiard, H., Libraire.
Robert, A., Négociant en merrains.
Bofanonneau, F., Marchand Tailleur.
Rota, O., Négociant.
Bonnet, A., Bijoutier.
Bouvier, E., Parfumeur.
Brière, Théo., Courtier de sucre.
Brière, P., Libraire.
Brulatour, P. E., Négociant Importateur.
Bohn, Aug., Négociant Commissionnaire.
Camors, J. B., Négociant Commissionnaire.
Carrière, Antoine,
Carrière, Olivier,
Carrière, Emile L.,
Carrière, Charles J.,
Carrouché, A., Pharmacien Droguiste.
Casentre, F., Marchand.
Charpaux, F., Magasin d'Instruments et Musique.
Coutin, A., Négociant Commissionnaire.
Crabites, P.,
Couturié, Amédée,
Chauvière, [illegible], Chapelier.
Closterman, H., Importateur d'Articles de fantaisie.
Dagorst, A., Marchand de Nouveautés.
Damiens, H., Négociant.
David, Jos., Négociant Commissionnaire.
Desca, J., Fabricant de Tabac.
Deschamp, E., Négociant.
Donnsan, A., Parfumerie.
Dubois, E., Négociant-Commissionnaire.
Dugazon, C. T.,
Delcroix, P.,
Delpit, A., Manufacturier de Tabac.
Estèban, Paul, Président de la Société d'Assistance Mutuelle de St Maurice.
Forrestier, E., Négociant Commissionnaire.
Fournier, S., Mécanicien Horloger.
Fourton, C., Armurier.
Fourcade, St. Cyr, Pharmacien Droguiste.
Gas, René de, Négociant Commissionnaire.
Godchaux, Léon, Fabricant d'Habillements.
Grand, L., Négociant, Agent de la Compagnie Générale Transatlantique.
Guéblé, F., Négociant.
Guillemet, A., Comptable.
Jaubert, C., Marchandises Sèches en gros.
Jaufroid, F., Magasin de Mercerie en gros.
Laforéa, F., Négociant.
Lacassagne, Laurent, Négociant Commissionnaire.
Leblanc, J., Marchand d'Habillements fabricant.
Limet, F., Réd. en chef, Propriétaire de l'Abeille.
Lafargue, L., Libraire.
Lelong, A. A., Négociant-Commissionnaire.
Labasse, R., Marchand d'Habillements.
Lagrange, B., Bernard de, Négociant.
Laplace, B., Pharmacien.
Levois J., Négociant.
Maignan, Victor, Négociant Commissionnaire.
Maylie, Wm., Prés. de la Société de Bienfaisance des Bouchers.
Médal, L., Confiseur.
Merilh, J. E., Négociant en Cuirs et Articles de Cordonnerie.
Merilh, E., Négociant-Commissionnaire.
Manadé, M.,
Majeau, M., Pharmacien.
Neyrey, A., Marchand.
Nippert, V., Importateur d'Articles de fantaisie.
Nadal, M. A., Négociant.
Plassan, B., Négociant-Commissionnaire.
Ponts, Pierre,
Queyrouze, L., Négociant.
Reiss, Jos. J., Confiseur.
Rochereau, A., Négociant-Commissionnaire.
Rouyer, C., Orfèvre.
Rose, Jules, Négociant-Importateur.
Sarrasin, J. P., Fabricant de Tabac.
Schweitzer, J., Libraire.
Spor, J. G., Liqueurs et Provisions.
Salomon, H., Négociant-Commissionnaire.
Schmidt, W. B., Importateur.
Tardos, Jules, Négociant-Commissionnaire.
Tujague, F., Importateur d'Articles de Modes.
Uter, L., Importateur de Glaces et Tableaux.
Vallon, L., Courtier de Change.
Verneuil, C., Prés. de la Société d'Assistance Mutuelle de Jefferson.
Vergeole, M., Négociant.
Vignes, J., Liqueurs et Provisions en gros.
Waltz, A., Négociant en Bière et Vin.

24 mars—

L'EPILEPSIE.

Guérison permanente, au bout d'un mois par les célèbres poudres du Dr. Goulard.

AFIN de convaincre les malades de l'efficacité de ces poudres, nous leur en enverrons une boite, franc de port. Le Dr Goulard étant le seul médecin qui ait jamais fait une spécialité du traitement de l'épilepsie, et comme nous savons que des milliers de personnes doivent à ses remèdes une GUERISON PERMANENTE, NOUS REMBOURSONS INVARIABLEMENT TOUT L'ARGENT qui AURAIT été dépensé, lorsque le malade n'aura pas obtenu une guérison permanente.

Prix d'une grande boîte, $3 00 ou 4 boîtes pour $10 00. Envoi, par la malle, dans toutes les parties des Etats Unis ou du Canada, ou par express C. O. D.

ASH & ROBBINS,

360 Fulton Street, Brooklyn, N. Y.

LA CONSOMPTION.

Guérison positive.

Ceux qui, atteints d'affections pulmonaires, souhaitent la guérison, devraient faire l'essai des CÉLÈBRES POUDRES DU DR KISSNER. C'est le seul remède efficace contre la CONSOMPTION, contre les MAUX DE GORGE et les MALADIES DES POUMONS. Nous sommes tellement persuadés des vertus de ces poudres que nous en expédierons aux malades, UNE BOITE, FRANC DE PORT.

Nous n'en réclamerons le prix que quand le malade sera parfaitement convaincu qu'il a trouvé la guérison. Si vous tenez à votre existence, ayez recours à ces POUDRES sans retard.

Pour une grande boîte, $3 00. Envoi dans toutes les parties des Etats-Unis et du Canada.

ASH & ROBBINS,

360 Fulton Street, Brooklyn, N. Y.

27 nov—1an

VENTES A L'ENCAN.

PAR PLACIDE J. SPEAR.

LIQUIDATION POSITIVE.

Contenu du magasin de meubles de Mr D. Kelham, No 36 rue Royale.

MARDI, 9 AVRIL, PREMIÈRE VENTE.

VENDREDI, 12 AVRIL, DEUXIÈME VENTE.

MARDI, 16 AVRIL, TROISIÈME VENTE.

JEUDI, 18 AVRIL, QUATRIÈME VENTE.

VENDREDI, 19 AVRIL, CINQUIÈME VENTE ET VENTE DE CLOTURE.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureaux, No 46 de la rue Royale.—MARDI, 9 avril, VENDREDI, 12 avril, MARDI, 16 avril, JEUDI, 18 avril et VENDREDI, 19 avril, à 11 heures, il sera vendu au No 36 rue Royale, pour liquider les affaires de Mr D. Kelham.—

Le fonds du dit magasin, se composant de meubles en bois de rose, en acajou, noyer noir et chêne, riches et ordinaires; meubles de bureaux, toilettes, buffets, lavabos, chaises, tables, "what nots," bois de lit, sofas, armoires, berceuses et d'autres beaux meubles dont l'énumération serait trop longue.

Conditions—Comptant, avant livraison.

N. B. Les marchands de la campagne pourront faire emballer leurs meubles avec soin et à des prix modérés. La vente est POSITIVE et sans LIMITE; les personnes ayant des doutes à cet égard sont respectueusement invitées à assister à ces ventes et de se convaincre du fait. Les marchands de meubles, les spéculateurs et les personnes tenant maison trouveront de grands avantages de se procurer des meubles à leur propre prix.

Vente sans réserve pour cause de départ. La bonne propriété avec grand terrain, No 298 rue Bourgogne.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureaux No 46 de la rue Royale.—SAMEDI 13 avril, à midi, il sera vendu à la BOURSE DES MARCHANDS ET ENCANTEURS, RUE ROYALE ENTRE DOUANE ET CANAL, sans aucune réserve pour cause de départ.—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Dauphine, Quartier et Hôpital, mesurant 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 191 pieds, 9 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une bonne maison basse, couverte en ardoises, ayant 9 chambres, cuisine haute en briques ayant 6 chambres, une autre bâtisse dans le fond ayant deux chambres et de plus une autre bâtisse dans le fond ayant 3 chambres; waterworks, puits, cuve, latrines, etc., etc.

La maison porte le No 298 rue Bourgogne.

Termes et conditions.—Un tiers comptant, la balance à un crédit de 1 et 2 ans pour billets portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue avec 8 0/0 d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 0/0 pour honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour le recouvrement des dits billets ou une partie, assurance et le transfert de la police et toutes les autres clauses habituelles. L'acquéreur assumera en sus du montant de l'adjudication les taxes payables et exigibles en 1878 et sera requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente par devant Eusebe Bouny, notaire, aux frais de l'acquéreur.

31mars—7 avril au 13

PAR SELLE & MALOCHÉE.

MOBILIER D'UN CLUB

Vente positive sans limite ou réserve, à l'encan, à la salle du Club, au coin des rues St-Louis et Royale.

PAR SELLE & MALOCHÉE, Armand Selle, encanteur, Bureau No [illegible] de la rue Royale.—Il sera vendu VENDREDI, 12 avril 1878, à 10 heures et demie du matin, le contenu de la salle occupée par le Club, au dessus du magasin bien connu sous le nom de STONEWALL JACKSON STORE, au coin des rues Royale et St-Louis. Le contenu se compose, en partie de:

Belles Tables de centre, deux Pupitres, magnifique Buffet, Checks en ivoire, Ottomanes, Chaises de Salon, Fondue française, Water cooler sur un trépied, glace française, Faïence, Verrerie, Nappes, Tapis, Chandeliers à gaz, etc., etc.

Egalement:—Le bail de la salle du Club, lequel expire le 30 septembre 1878.

Conditions—Comptant. 7 avril

S. N. PIKE'S Magnolia WHISKEY Cincinnati OHIO.

LE CLICHÉ CI-DESSUS EST LA MARQUE DU VÉRITABLE ET CÉLÈBRE

PIKE'S MAGNOLIA WHISKEY,

préparé par MM. W. W. JOHNSON & CO, successeurs de S. N. Pike, Cincinnati, Ohio, qui en sont les seuls propriétaires.

Toutes les PREMIÈRES MAISONS de groceries et liqueurs le vendent à la Nlle-Orléans.

30sept—1an

TAMAR INDIEN

Fruit laxatif rafraîchissant

c. CONSTIPATION

Hémorrhoïdes, Migraines, —Paris, GRILLON, 27 r. de Grammont. —N. Orl. Carrouché-Rivet.

SAVON SULFUREUX

de A. MOLLARD

BARROU, Successeur, 14, rue Martel PARIS

LE SAVON SULFUREUX DE TOILETTE

d'une odeur fine, produit une lotion nutritive qui conserve à la peau sa suavité.

LE SAVON SULFUREUX MÉDICINAL ET A LA CRÈME DE BARÈGES.

s'emploie contre les affections de la peau, prurits, piqûres d'insectes, démangeaisons, etc.

SAVONS A L'ACIDE PHÉNIQUE ET SAVONS DE GOUDRON.

Excellents préservatifs contre la petite vérole, le choléra, maladies de la peau, épidémies, etc.

Nlle-Orléans Mrs. Carre [illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Capital payé .... $500,000.

VINGT DEUXIÈME ÉTAT ANNUEL.

Bureaux No 39 rue du Camp.

Nlle Orléans, 1er janvier 1878.

CONFORMÉMENT aux prescriptions de sa Charte, cette compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année finissant le 31 décembre 1877.

Montant des primes pour l'année écoulée le 31 décembre 1877		
Sur les risques de feu		$253,665 74
Sur les risques de rivières		91,210 38
Sur les risques maritimes		80,473 55
		$425,369 67
A ajouter—Risques non terminés 1876		$94,275 00
Primes brutes		$519,644 67
Moins—Risques non terminés, 1877	$104,741 00	
Primes remboursées	16,445 78	—$121,186 78
Primes nettes		$398,457 89
Pertes, etc., payées pendant la même période—		
Sur les risques de feu	$92,406 56	
Sur les risques de rivières	19,185 02	
Sur les risques de mer	20,643 91	
	$132,235 49	
Pertes non ajustées	36,000 00	
	$168,235 49	
A ajouter—Re-assurance	$44,797 29	
Dépenses générales, Taxes, Loyer, Board of Underwriters et Machines Babcock	59,279 11	
Fonds de réserve	10,000 00	
Intérêt sur capital	49,562 41	
	$322,874 30	
Moins escompte et intérêt	29,075 66	
		$293,798 62
Profit net		$104,659 27

La compagnie possède l'actif suivant, évalué au prix actuel de la place.

Actions et Bons	$306,329 00
Prêts sur hypothèque	9,122 63
Prêts sur garantie	93,040 69
Billets à recevoir	11,458 35
Propriétés foncières	25,000 00
Primes en voie de collection	52,435 49
Argent en caisse	159,482 73
Total de l'actif	$656,868 89

L'état précédent est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

JAS. I. DAY, Président.

H. CARPENTER, Secrétaire.

Signé et assermenté devant moi, ce 18e jour de janvier 1878.

A. INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil de Direction, à une réunion tenue le dix-neuvième jour de janvier 1878, après avoir mis de côté dix mille piastres pour le fonds de réserve, puisées dans les profits nets de l'année, et payé dix pour cent de dividende aux actionnaires, a résolu de payer un dividende en argent de 5 pour cent à prendre sur le montant net des primes participantes de l'année écoulée le 31 décembre 1877. Le dit dividende sera payé à partir de lundi, 26 janvier 1878.

—DIRECTEURS.—

E. J. HART,	JESSE S. FLOWER,
HENRY RENSHAW,	J. WEIS,
HUGH WILSON,	B. W. TAYLOR,
B. BISCOE,	J. C. MORRIS,
A. BALDWIN,	JAMES I. DAY,
CHAS. MACREADY,	LIONEL C. LEVY,
W. B. SEYMOUR,	EMORY CLAPP,
JNO. G. GAINES,	B. A. CHAFFRAIX,
J. L. HARRIS,	F. L. AIREY,
L. ALCUS,	R. S. CRAIG,
SCOTT McGEHEE,	SAM'L BOYD,
D. FATJO,	JNO. S. GROVES.

20 janv—

VENTES A L'ENCAN.

PAR C. E. GIRARDEY.

EXCELLENT PLACEMENT.

Magasin en briques et à quatre étages, magnifiquement bâti, portant le No 36 de la rue Royale, près la rue du Canal—un des meilleurs emplacements de commerce du deuxième district.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur—Bureaux, No 31 de la rue du Camp. SAMEDI 27 avril 1878, à midi, à la Bourse d'encan St Charles, il sera positivement vendu, à l'enchère publique—

Cette propriété—emplacement de choix pour le commerce—le magasin en briques et à quatre étages, désigné par le No 36 de la rue Royale dans l'îlet compris entre la rue Royale, le Passage de la Bourse, les rues Bienville et Douane. L'extérieur en est attrayant; le magasin est solidement construit, a des fenêtres en fer sur la façade et derrière et est presque à l'épreuve du feu. Le terrain a 30 pieds de face à la rue Royale, sur 118 pieds de profondeur entre lignes parallèles. La propriété est louée à bail, jusqu'au 30 septembre prochain, à MM. Kelham & Co., marchands de meubles, qui l'occupent depuis nombre d'années. Elle est considérée comme un des meilleurs emplacements de commerce de ce quartier fréquenté.

CONDITIONS.—La moitié ou un tiers comptant, au gré de l'acquéreur, le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets garantis par hypothèque spéciale et privilège du vendeur, portant toutes les clauses habituelles de 8 pour cent d'intérêt l'an, du jour de la vente à parfait paiement, cinq pour cent pour honoraires d'avocat s'il y a procès pour recouvrer le montant des billets, transfert de la police d'assurance et paiement par l'acquéreur en outre du montant de l'adjudication, de toutes les taxes dues et exigibles en 1878.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, par devant Mr Jas Fahey, notaire.

31 mars—6, 7, 13 et 14 avril.

L'HABITATION HAZEUR.

Un morceau de terre de prix, bien boisé et avantageusement situé pour un verger ou un jardin, à l'Est et à l'Ouest de l'ancien Chemin de la Métairie touchant au Cimetière de la Métairie et à l'Hippodrome Oakland, s'étendant à une profondeur de près de trois milles, jusqu'à près du Lac, le long de la ligne du Nouveau Canal et de l'ancien Chemin de fer de Jefferson et du Lac Pontchartrain, subdivisé en morceaux pour fermes et résidences suburbaines.

Vente positive, à l'effet de clore la succession de feu T. H. Hazeur.

Vente à des conditions favorables et à longs termes.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur.—Bureaux, No 31 de la rue du Camp.—Le SAMEDI 13 avril 1878, à midi, à la Bourse d'encan St Charles, il sera positivement vendu à l'enchère publique, à l'effet de clore la succession de feu T. H. Hazeur, la propriété ci-après décrite, savoir:

La propriété suburbaine de très grand prix et dont la valeur augmente continuellement, connue sous le nom d'HABITATION HAZEUR, située à l'Est et à l'Ouest de l'ancien Chemin de la Métairie a environ un demi mille de l'extrémité de la ligne du chemin de fer à cheval de la rue du Canal et du "Half Way House," et sur le Nouveau Canal et le Chemin coquillé. Elle a une largeur de trois arpents et une profondeur d'environ trois milles. Une grande partie de la terre est bien boisée et peut fournir du bois de chauffage pour le marché. La partie qui s'étend du côté de la ville est très riche et haute. Il y a dessus des bâtisses en bois, un grand nombre d'orangers et de pacaniers et est bien entourée. Elle touche à l'Hippodrome Oakland, propriété de Mr [illegible] Bright à la partie du Métairie Cemetery Association au Nord et à la propriété de la compagnie du chemin de fer de Jefferson et du Lac Pontchartrain au Sud. De beaux chemins, un desséchement naturel et un voisinage pittoresque offrent de grands avantages aux personnes qui désirent construire de belles résidences et faire de bons placements.

La propriété sera vendue subdivisée conformément au plan qui sera exposé à la vente.

Conditions.—La moitié ou un tiers comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets garantis par hypothèque sur la propriété, portant toutes les clauses habituelles, 8 pour cent d'intérêt, 5 pour cent honoraires d'avocat, transfert de la police d'assurance, et paiement par les acquéreurs, en outre du montant de l'adjudication, des taxes dues et exigibles en 1878.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs, par devant Mr A. Ducatel, notaire.

Il sera exigé des acquéreurs un dépôt de 10 pour cent comptant comme garantie de la fidèle exécution des conditions de la vente.

23 mars—23, 24, 30, 31—6 avril—au 13

La maison cottage en briques, No 102, de la rue de l'Hôpital, entre les rues Dauphine et Bourbon.

Vente pour opérer un partage, dans l'affaire Henry Camps vs. Manuel Camps et als.—No 40,123 de la deuxième cour de district de la paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur, Bureau No 31 de la rue du Camp, SAMEDI [illegible] avril [illegible]

[illegible]

Conditions—comptant. L'acquéreur devra payer en outre du montant de l'adjudication les taxes dues et payables en 1878.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur par devant Mr A. V. [illegible], notaire.

23 mars—24, 30, 31 mars—6, 13, 20, 27 avril

Département du Commerce.

Salle No 13 de l'Hôtel-de-Ville.

Avis aux propriétaires de Marchés Privés [illegible]

Votre attention est appelée sur l'ordonnance suivante:

Mairie de la Nouvelle-Orléans, Hôtel de Ville, 26 mars 1878.

(No 4418—Série Administration.)

ORDONNANCE pourvoyant à l'établissement, au règlement et au gouvernement des marchés privés de la ville de la Nouvelle-Orléans, et punissant les infractions à la dite ordonnance.

Section 1. Il est ordonné par le Conseil de Ville de la ville de la Nouvelle-Orléans, que des marchés privés pour la vente de viandes, poissons, légumes, fruits et autres comestibles peuvent être ouverts et tenus dans une partie quelconque de la ville de la Nouvelle-Orléans mais à une distance qui ne devra pas être de moins de six carrés d'un marché public quelconque; pourvu que [illegible] ces marchés privés se conforment à la présente ordonnance et autres ordonnances qui ont trait aux marchés privés.

Sec. 2. Il est de plus ordonné, &c. Que tous les marchés privés devront être tenus à l'étage inférieur des bâtisses dans lesquelles ils seront ouverts, et devront avoir des parquets carrelés en pierre. Ils devront être parfaitement lavés et nettoyés tous les jours. Aucune viande aucun comestible ne devra être exposé sur le trottoir. Les dits marchés devront être fermés à midi précis tous les jours.

Quiconque enfreindra cette clause, sera passible d'une amende de cinq piastres au moins et de vingt cinq piastres au plus, amende qui devra être imposée et recouvrée par le recorder du district dans lequel le marché est situé.

Sec. 3. Il est de plus ordonné, &c. Que l'administrateur du commerce ou son député aura plein pouvoir d'inspecter tous les marchés privés à toute heure [illegible] et tout propriétaire qui s'opposera à l'inspection devra être condamné à une amende qui devra être imposée et recouvrée ainsi qu'il est dit dans la clause précédente.

Sec. 4. Il est de plus ordonné, etc., qu'aucun marché privé ne devra être établi à une distance de six îlets d'un marché public quelconque de la ville. Il sera du devoir du chef de la police, sous la direction de l'administrateur du Commerce, de faire fermer un marché privé quelconque établi contrairement à la présente clause. Toute personne qui ouvrira un marché privé en violation de la présente clause sera passible d'une amende de vingt cinq piastres pour chaque infraction, amende qui devra être imposée et recouvrée par le recorder du district dans lequel le marché se trouvera.

Sec. 5. Il est de plus ordonné, etc., que cette ordonnance devra être mise à exécution à dater de son adoption et que toutes les ordonnances contraires sont par la présente abrogées.

Adoptée par le conseil de ville de la Nlle-Orléans, le 26 mars 1878.

ED. PILSBURY, maire.

Pour copie conforme,

THOS. G. RAPIER, secrétaire.

Cette ordonnance sera rigoureusement exécutée à dater du 15 avril 1878.

CHAS. CAVANAC,

Administrateur du Commerce.

2 avril—2, 7, 10, 14.

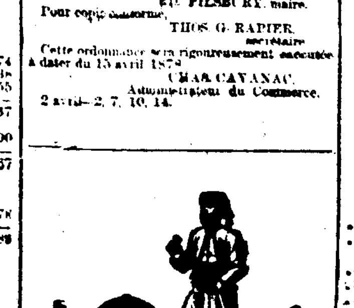

STEINFELD'S

FRENCH

Cognac Bitters,

FIRST PRIZE

Paris Exhibition 1867.

Purify the blood and strengthen the system, eradicating the effect of dissipation, maintain the human frame in condition of healthfulness, dispel the Blues and all mental distempers, and relieve those whose sedentary habits lay them open to depression. They prevent and cure *Bilious and other Fevers, Fever and Ague, Chills, Diarrhœa, Dysentery, Dyspepsia, Sea-Sickness, Colic, Cholera, Cholera Morbus,* and every complaint incidental to diet or atmosphere. Ladies will find them a sovereign boon, as they eradicate all traces of Debility, Nervousness, Inertness, and Diseases peculiar to the sex.

Thousands of Testimonials can be seen at the office of

M. JACOBSON, Sole Proprietor,

64 & 66 Water Street, N. Y.

VENTES A L'ENCAN.

PAR H. STERN & CO.

530 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

PAR H. STERN & CO.—Il sera vendu VENDREDI, 12 avril 1878, à 11 h. du matin, à leur salle d'encan, No [illegible] de la rue de la Douane—530 caisses Bottes, Souliers et Brodequins, formant un bel assortiment de chaussures d'hommes, de femmes et d'enfants. Ces articles conviennent au commerce de la ville et de la campagne.

Conditions à la vente. 12avril—

PAR D. E. MORPHY & SON.

Barouche, Vache et Veau.

PAR D. E. MORPHY & SON, D. E. MORPHY encanteur.—JEUDI, 18 avril 1878, à 11 heures du matin, aux magasins Nos. 108 et 110 de la rue des Magasins—

1 Barouche à demi capote, deux places.

1 Vache et 1 Veau.

Conditions—comptant. 11 avril—

PAR S. GUINAULT.

Vente sans réserve, pour cause de départ, le propriétaire se fixant entièrement à la campagne.

Résidence de maître, rue Claiborne No 481 avec un magnifique jardin, deux beaux terrains attenants, face à la rue St-Antoine, trois lots de terre avec bâtisses formant l'encoignure des rues Laharpe et Derbigny.

PAR S. GUINAULT, encanteur.—Bureau, Bienville, et Passage de la Bourse—SAMEDI, 20 avril 1878, il sera vendu à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

Cette jolie résidence de famille couverte en ardoises construite sur des piliers de huit pieds d'élévation, le bas servant de salle à manger, office avec cave et chambre à bain, &c. Le haut est parfaitement fini ayant une galerie sur la façade avec corridor d'entrée sur le côté, salon double à alcôve avec cheminées en marbre blanc, salle à manger, quatre chambres à coucher, galerie fermée avec cabinet, toutes les chambres sont tapissées, avec gaz dans toute la maison et les installations. Pompe haute attenante à la maison, de six chambres, deux d'aisance double, haut et bas, chambre à charbon, poulailler, un puits en brique avec pompe, trois belles citernes, un très joli parterre avec une quantité d'arbres fruitiers et fleurs de fantaisie. Cette superbe résidence est construite sur un terrain mesurant 63 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue Claiborne, sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces 3 lignes, entre les rues St Antoine et Annette et se trouve située dans un très beau quartier, avec église en face et le marché St Bernard à deux îlets de là.

Cette propriété est une résidence princière renfermant tous les agréments possibles pour en convaincre il faut la visiter.

Les personnes voulant examiner la propriété pourront s'adresser tous les jours de 11 heures du matin à cinq heures de l'après-midi.

Un autre lot de terre dans le même îlet mesurant 24 pieds 1 pouce 4 lignes de face à la rue St Antoine sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur entre les rues Claiborne et Derbigny. Ensemble une maison double No 150 ayant quatre chambres, galerie derrière avec deux cabinets, cuisine de quatre chambres, deux citernes, deux hangars, puits, lieux d'aisance, cour, carrelée, &c., &c.

Deux lots de terre dans le même îlet attenant au lot ci-dessus décrit désignés par les lettres A et B, mesurant chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue St Antoine sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur; sur le lot B il y a un grand hangar de 50 pieds de long et arbres fruitiers avec améliorations.

Trois lots de terre à l'encoignure des rues Derbigny et Laharpe désignés par les Nos 19, 20 et 21, mesurant chacun [illegible] pieds 7 pouces de face à la rue Derbigny sur 100 pieds de profondeur; le lot No 22 formant l'encoignure, sur le lot No 22 il se trouve une maison de quatre chambres galerie, derrière et deux cabinets, cuisine double, deux citernes, puits, lieux d'aisance, &c.

Sur le lot No 21 il y a une maison de quatre chambres, cuisine double, deux citernes, puits, lieux d'aisance, &c., &c.

Sur le lot No 19—la maison se compose de quatre chambres avec galerie sur la façade, cuisine double, deux citernes, lieux d'aisance, etc., etc.

Ces trois bâtisses sont divisées chacune en deux corps de logis.

Le tout conformément aux plans qui seront exposés à la Bourse.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à un et deux ans de crédit, en billets portant huit pour cent d'intérêt par an de date, et hypothèque avec transfert de polices d'assurance et cinq pour cent honoraires d'avocat.

Actes de vente par-devant O. Drouet, notaire, à frais des acquéreurs ainsi que les taxes exigibles en 1878. 7 avril—

TÉLÉGRAPHE D'ALARME.

Indication, par les cloches d'alarme, de la localité où éclate un incendie.

Les cloches d'alarme annonçant un incendie désigneront ainsi qu'il suit la localité où le feu s'est manifesté:

Par exemple, lorsque l'alarme est donnée par la boîte No. 123, les cloches frapperont 1 coup, puis, 5 secondes après, elles frapperont 2 coups, et 5 secondes après, 3 coups, indiquant ainsi 123. L'alarme ne sera répétée que de 10 en 10 secondes. Autre exemple, pour désigner la boîte No. 48, il y aura 4 coups de cloche, puis un moment après, 8 coups, ce qui indiquera que le feu a éclaté dans le voisinage de la boîte 48.

Si l'incendie s'étend, il y aura 15 coups de cloche; s'il devient général, 20 coups. Alors, toutes les pompes de la ville devront se porter à l'endroit où se trouve la boîte qui a signalé l'incendie.

Les boîtes désignées par une étoile sont automatiques.

5 Coin Harmonie et Levée.
6 Coin Washington et Chippewa.
7 Marché Neuvième.
8 Coin Carondelet et Huitième.
9 Coin Prytania et Neuvième.
12 Coin Magnolia et Washington.
*13 Coin Sixième et St-Denis.
*14 Pompe No. 22, rue Tchoupitoulas, près Philip.
15 Pompe No. 23, rue Washington, près Magazine.
16 Compagnie Lafayette No. 1, rue Jackson, entre St-Thomas et Rousseau.
17 Coin Live Oak et Première.
18 Coin Magasin et St-André.
19 Coin Rousseau et Ste-Marie.
21 Coin St-Charles et Première.
23 Coin Dryades et St-André.
*24 Marché Keller, rue Locust, entre Félicité et St-Andrew.
25 Coin Jackson et Coliseum.
26 Coin Jackson et Liberté.
27 Coin Seconde et Dryades.
29 Coin Market et Levée.
31 Coin Henderson et Levée.
32 Pompe No. 12, rue Tchoupitoulas entre Race et Orange.
34 Pompe No. 1, rue Hunter, entre Peters et Tchoupitoulas.
35 Coin Market et Chippewa.
36 Station de Police du 2nd Precinct, coin Terpsichore et Chippewa.
37 Coin Race et Magasins.
38 Coin Melpomène et Camp.
41 Station de Chevaux, rue St-Charles, près Félicity Road.
42 Pompe No. 20, rue Thalia, entre Dryades et Baronne.
43 Coin Franklin et Terpsichore.
47 Coin Gaiennié et Nouvelle-Levée.
*48 Pompe No. 6, coin Commerce et St-Joseph.
51 Coin Constance et Erato.
52 Coin Camp et St-Joseph.
53 Pompe No. 16, rue Calliope, entre St-Charles et Carondelet.
54 Coin Nouveau Bassin et Triton Walk.
56 Coin Howard et Clio.
57 Coin Magnolia et Erato.
61 Coin Erato et Franklin.
65 Coin Julie et Levée.
*71 Pied de la rue Julie.
72 Coin Canal et Levée.
73 Coin Magasins et Girod.
*74 Coin Natchez et Tchoupitoulas.
*81 Coin Canal et Camp.
82 Pompe No. 5 et à l'Hotel de ville.
83 Pompe No. 13, No. 12 rue Perdido.
84 Coin Carondelet et Commune.
121 Coin Remparts et Canal.
*123 Coin Remparts et Poydras.
*124 Pompe No. 14, rue Commune, entre Liberty et Howard.
*125 Workhouse, rue Girod.
*126 Coin Commune et Rocheblave.
*127 Coin Claiborne et Poydras.
141 Coin Bienville et Vieille-Levée.
142 Coin St-Louis et Royale.
143 Pompe No. 7, rue Dauphine, entre Douane et Bienville.
145 Coin Bourgogne et Toulouse.
146 Pélican H. & L. No. 4, rue du Bassin, près Conti.
151 Canal et Robertson, Wood's Press.
*152 Coin Bienville et Johnson.
*153 Coin Derbigny et Conti.
214 Coin Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson.
216 Coin Hôpital et Dauphine.
*217 Pompe No. 10, rue Dumaine, entre Remparts et St-Claude.
231 Coin Tremé et Esplanade.
232 Coin Remparts et Quartier.
234 Marché Tremé et Prison de paroisse.
235 Pompe No. 21, rue Claiborne, coin St-Pierre.
236 Coin Chemin du Bayou et Claiborne.
*241 Pompe No 8, Chemin du Bayou, coin Galvez.
*242 Coin St-Anne et Miro.
243 Stern's Factory, Français et Broad.
252 Hook & Ladder No. 3, coin Marigny et Peters.
253 Pompe No. 9, rue Esplanade, entre Decatur et Français.
254 Pompe No 3, rue Victoire.
312 Station de Police, rue Champs-Elysées.
313 Coin Bagatelle et Esplanade.
314 Coin Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Coin Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Coin Claiborne et St-Bernard.
412 Coin Laharpe et White, R. R. Depot.
413 Coin Amour et Espagne.
*414 Coin Poëte et Urquhart.
*415 Coin Mandeville et Claiborne.
513 Levee Steam Cotton Press, Levée.
514 Marché Washington, rue de Chartres, entre Louisa et Piété.
*515 Coin Louisa et Remparts.
612 Pompe No 24, Grands-Hommes, près Port.
*613 Coin Dauphine et Indépendance.
*614 Rue Poland, Station des chars.
*615 Casernes des Etats-Unis.
*616 Coin Reynes et Dauphine.

L'Abeille d[e]

[illegible]

V[illegible]

COMPAGN[IE]

Lloyd de l'[illegible]

A l'Expos[ition]

QUINC[AILLERIE]

FEU[ILLETON]

LE

MONT[C]